

0291086Y
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE JEAN JAURES
PLACE PIERRE BOEDEC
29380 BANNALEC
Tel : 0298398181

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation d'effectuer un don

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 29/01/2021

Réuni le : 11/02/2021

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'établissement à effectuer un don à l'association Bannalec-Sénégal Solidarité jeunes.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dans le cadre de l'opération "Bol de riz", le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration de l'autoriser à faire un don correspondant à la différence entre la coût de ce repas et le repas habituel qui sera versée à l'association Bannalec-Sénégal Solidarité jeunes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0